

Un dispositif dissuasif contre les actes d'incivisme

Voilà quelques semaines qu'ils ont été installés. Et les premiers effets - positifs - n'ont pas tardé à se faire sentir. Lassée par les actes d'incivisme, notamment les dépôts sauvages qui polluent la vie et le regard des habitants, la municipalité de Prunelli a décidé d'équiper certains lieux d'appareils de type caméras de chasse. Et de panneaux prévenant que ces lieux sont sous vidéosurveillance.

S'il faut attendre encore un peu pour en mesurer la portée et surtout la pérennité, force est de constater que depuis la mise en place de ces dispositifs, ça va déjà mieux. *"Sur l'ensemble du territoire communal, de la plaine à la montagne, nous avons ciblé les endroits où les actes d'incivisme étaient récurrents. Là où les encombrants, les sacs jetés au pied des bacs et les débris avaient tendance à s'amonceler, détaille-t-on à la mairie. Nous avons installé les panneaux et les appareils sur des terrains en partie privés pour respecter la réglementation en vigueur. L'effet, nous le voulions d'abord est essentiellement dissuasif."*

Et manifestement, cela suffit. De Migliacciaru à Abbazia, en passant par Morta et en montant jusqu'au village, on constate beaucoup moins de "dérapages". Du côté de la communauté de communes, en charge de la collecte des déchets, on confirme. *"Même si nous n'avons pas encore assez de recul pour quantifier les effets, tout ce qui est de nature à prévenir ces débordements est posi-*



Des panneaux et des caméras ont été installés sur les points d'apport volontaire où des dépôts sauvages sont fréquemment constatés. / PHOTO STÉPHANE GAMANT

tif, analyse Charlotte Combes, responsable du service. On note bien une amélioration sensible des comportements, mais il reste sur le territoire communal encore beaucoup trop de points noirs. C'est un manque de respect pour notre environnement, pour le travail réalisé depuis des années mais aussi pour les agents en charge de la collecte."

Et la jeune femme de rappeler que les points d'apport volontaire ont été multipliés sur le territoire pour optimiser le tri des déchets. Que les emplacements ont été choisis, en accord avec les municipalités, pour faciliter la vie des habi-

tants. Que deux déchetteries sont présentes à Prunelli et Travu. Et que beaucoup de moyens financiers ou humains et d'énergie ont été déployés pour que la communication passe. Même si ce n'est pas la panacée, les mesures prises par la municipalité de Prunelli vont dans le bon sens. En espérant que ceux qui avaient pris de mauvaises habitudes ne les exportent pas ailleurs.

Dernier levier à actionner, le passage à la fiscalité incitative pourrait considérablement changer la donne. En attendant, toutes les initiatives sont bonnes à prendre. **I.V.**